REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple -Un But-Une Foi

PROJET DE DISCOURS DE MADAME DOUMBIA MARIAM TANGARA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

A

A la cérémonie d'ouverture de la 16ème Session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations sur la Lutte Contre la Désertification (COP16)

Riyad (Arabie Saoudite), le 02 novembre 2024

Lieu : Riyad

- **Sa Majesté Salmane bin Abdelaziz Al Saoud, Gardien des deux Lieux Saints, Roi d'Arabie Saoudite ;**
- **Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;**
- **Monsieur le Président de la Conférence des Parties ;**
- **Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement ;**
- **Distingués invités ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et tout protocole observé ;**

Permettez-moi, en premier lieu, Monsieur le Président, de vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre nomination à la présidence de la 16ème Conférence des Parties sur la lutte contre la désertification. Votre leadership, en ces temps où les défis climatiques s'intensifient, constitue une source d'espoir pour l'action collective. Je tiens à réaffirmer le soutien indéfectible de la délégation malienne pour la réussite de nos travaux.

Monsieur le Président, Distingués invités,

Au nom du Gouvernement de la République du Mali, je tiens à exprimer mes sincères remerciements à Sa Majesté Salmane bin Abdelaziz Al Saoud, Gardien des deux Lieux Saints, Roi d'Arabie Saoudite ainsi qu'à son gouvernement, pour l'excellente organisation de cette conférence, pour l'hospitalité légendaire du peuple saoudien, et surtout, pour l'accueil exceptionnel réservé à ma délégation.

Cette conférence, première du genre dans la région du Moyen-Orient, constitue, sans le moindre doute, un jalon historique dans nos efforts collectifs afin de relever les défis liés à la désertification et à la dégradation des terres. Elle nous offre une opportunité unique de

renforcer nos ambitions et d'intensifier nos actions, tout en plaçant les populations et leur bien-être au cœur de nos préoccupations.

Je saisis également cette tribune pour transmettre les salutations cordiales et fraternelles de Son Excellence le Général d'armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État, qui m'a fait l'honneur de le représenter à cette importante conférence.

Mesdames et Messieurs,

La Terre nous envoie des messages alarmants que nous ne pouvons plus ignorer : intensification des sécheresses, perte accélérée de biodiversité, dégradation des terres, raréfaction des ressources en eau et multiplication des catastrophes naturelles. Ces phénomènes rappellent l'interdépendance étroite entre les humains et les écosystèmes.

La dégradation des terres, en particulier, constitue l'un des défis les plus complexes et urgents de notre époque. Ses répercussions sont mondiales, mais elles se font ressentir de manière encore plus aiguë dans des régions vulnérables comme le Sahel, une région à laquelle appartient mon pays.

Au Mali, ces défis prennent une ampleur dramatique. La dégradation des terres menace directement les moyens de subsistance de millions de personnes. Elle réduit la capacité des sols à produire des ressources vitales, affecte la sécurité alimentaire, amplifie les migrations et aggrave les tensions sociales.

Quelques chiffres illustrent l'ampleur du problème dans notre pays :

- Plus de 2 millions de personnes vivent sur des terres dégradées, confrontées à des conditions de vie de plus en plus difficiles.
- Près de 90 % des ménages dépendent du bois de chauffe et du charbon pour leurs besoins énergétiques, accentuant la pression sur les ressources forestières.

- Chaque année, plus de 100 000 hectares de forêts disparaissent, alors que les efforts de reboisement ne couvrent qu'environ 10 000 hectares.
- Sur les 32 millions d'hectares de forêts recensés en 1985, il n'en reste aujourd'hui qu'environ 17,4 millions d'hectares.

Cette situation engendre des pertes économiques considérables et accentue la vulnérabilité des populations face aux changements climatiques.

Mesdames et Messieurs,

Face à ces défis, le Mali a pris des engagements à la fois conditionnels et inconditionnels. Depuis 2016, nous avons adopté une stratégie de Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT), qui vise à préserver et à restaurer les terres tout en promouvant une gestion durable des ressources naturelles. Parmi nos objectifs à l'horizon 2030 figurent :

- Restaurer 1 million d'hectares de terres agricoles dégradées ;
- Augmenter la couverture forestière à 26 % du territoire national ;
- Réduire de 25 % la déforestation annuelle ;
- Protéger les zones humides et les bassins versants critiques.

Ces actions s'appuient sur des initiatives nationales et régionales, telles que la Grande Muraille verte et sur des politiques inclusives qui mobilisent les communautés locales, les femmes et les jeunes.

À ce jour, malgré un contexte national difficile, des résultats encourageants ont été obtenus :

- La restauration de 318 235 hectares de dunes ;
- Le reboisement de 83 792 hectares de terres ;
- La conservation de 11,9 millions d'hectares d'aires protégées ;

- L’aménagement durable de 837 951 hectares de terres forestières.

Ces efforts obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023) démontrent la détermination du Mali à inverser la tendance, mais nous savons que ces actions, bien qu’essentielles, restent insuffisantes.

Mesdames et Messieurs,

Pour relever les défis liés à la dégradation des terres, il est impératif de renforcer la coopération internationale. Le Mali appelle à :

- Un financement ambitieux, adapté aux besoins spécifiques des pays vulnérables comme le nôtre ;
- La mise en place de mécanismes innovants pour accélérer la restauration des terres, en mettant l’accent sur des solutions basées sur la nature ;
- Une synergie renforcée entre les Conventions de Rio (biodiversité, climat, désertification) pour une approche intégrée et cohérente.

Le Mali reste également attaché à la préservation de ses valeurs culturelles et patrimoniales. Le *Kouroukanfuga*, notre charte historique, nous enseigne l’importance de la gestion durable des ressources naturelles, un principe profondément ancré dans notre identité collective. Comme le dit un adage de chez nous : *« La Terre ne nous appartient pas, nous l’empruntons à nos enfants. »*

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

Nous devons saisir cette opportunité pour traduire et renforcer nos engagements en actions concrètes et durables.

Le Gouvernement de la République du Mali reste disposé à collaborer avec tous ses partenaires dans le respect des principes chers à son

Excellence le Général d'armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat, à savoir :

1. Le respect de la souveraineté du Mali ;
2. Le respect des choix stratégiques et de partenariats;
3. La défense des intérêts vitaux du peuple malien dans les prises de décision.

Pour conclure, je réitère notre appel à une mobilisation collective renforcée. Ensemble, nous pouvons restaurer les terres dégradées, renforcer la résilience de nos écosystèmes et offrir aux générations futures un avenir prospère.

Aussi, j'ose espérer qu'à la fin de nos travaux, nous parviendrons à un consensus sur la nécessité de développer une synergie d'actions pour soulager nos populations, surtout les plus vulnérables.

Faisons de cette COP16 un tournant décisif dans notre lutte commune contre la désertification.

Je vous remercie.